

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE
Place des Anciens Combattants d'Algérie et
d'Afrique du Nord
11000 CARCASSONNE

Site : sesa-aude.fr <https://twitter.com/sesaaude>
<https://www.facebook.com/sesa.aude>

Assemblée Générale ordinaire

Carcassonne, le 21 janvier 23 à 14h, Archives Départementales de l'Aude.

Présents : 58 sociétaires présents et représentés

Ordre du jour

- Présentation ou mise au vote du rapport moral et d'activité
- Présentation du rapport financier
- Validation par le vérificateur des comptes
- Mise au vote du rapport financier

Le Président Charles Peytavie profite du début de l'AG pour remercier publiquement Mme Renard, directrice des Archives départementales de l'Aude et le personnel des archives pour leur accueil ce jour aux Archives Départementales, une première, souligne-t-il, qui peut-être en appellera d'autres.

Il profite aussi de sa présence pour remercier officiellement et en présence de cette assemblée les services des archives départementales pour l'aide et la logistique apportées à la SESA lors du déménagement de sa bibliothèque. Le Président rappelle que désormais les fonds anciens de la Société et ses objets patrimoniaux (comme par exemple le buste de Joachim Estrade) sont déposés et protégés aux Archives Départementales de l'Aude ; ils y feront prochainement l'objet d'un futur classement sous la forme d'un fonds spécifique. Ce dépôt devra faire l'objet d'une convention avec les AD.

Rapport moral et d'activité :

Le Président présente à l'assemblée le rapport moral et le rapport d'activité de la SESA pour l'année 2022. Il fait le point sur les différentes étapes du déménagement contraint de notre bibliothèque et son stockage provisoire par la municipalité de Carcassonne. Le Président tient à remercier publiquement les administrateurs qui se sont impliqués dans ce déménagement et tout particulièrement Mesdames Lattes et Lambert et Messieurs Chaix et Vizcaino. Il rappelle qu'une convention a été signée à cet effet pour une durée d'un an à partir d'octobre 2022 et devra par conséquent être renouvelée par le prochain bureau de la Société. Il rappelle ensuite que la SESA attend toujours de savoir si la Municipalité de Carcassonne lui octroie gratuitement l'Auditorium de la chapelle des Jésuites de février à juin 2023 ; il précise en fin que la mairie de Carcassonne a attribuée à la SESA le bureau n°12 réalisé au 2e étage de la nouvelle MJC. Conformément à la demande des services de la ville, Il leur a déjà envoyé le logo de notre Société afin que celui soit apposé sur la porte de ce bureau. Il informe l'Assemblée que l'aménagement de ce bureau est prévu le lundi 30 janvier 2023 à 11 h et qu'il faudra au préalable que le nouveau bureau de la SESA prenne contact avec les services de la mairie entre les 23 et 27 janvier afin de signer avec eux la convention de

mise à disposition de ce local. Le dernier courrier reçu de la Mairie de Carcassonne à ce sujet sera joint au présent PV.

Le Président aborde ensuite le rapport d'activité 2022 et revient sur les conférences et journées découvertes organisée en 2022, malgré les difficultés d'organisation due à la fin de la crise COVID et au période de sécheresse du mois de juin 2022 :

19 mars 2022 : *Benoît Favennec, Julien Chardonneau-Henneuse* : Nouvelles données sur le groupement artisanal (potiers, tuiliers, forgerons, etc.) de l'Antiquité tardive (fin 4e siècle / début du 6e siècle) de Las Cravieros à Fanjeaux (Aude) et son impact sur l'environnement (approche anthracologique inédite).

Jean-Pierre Sarret : Découverte et restauration d'une statue monumentale de l'archange saint Michel (fin XIVe -début XVe siècles) à Lagrasse (Aude).

30 avril 2022 : journée découverte à Saint Louis et Parahou : Visite historique et architecturale du village
Conférence sur les orchidées de l'Aude, 2^e département français pour sa diversité de variétés ; Découverte des orchidées dans leur habitat naturel et présentation des faucons et oiseaux de proie nichant dans les Pyrénées par un spécialiste de la LPO

21 mai 2022 : Assemblée générale suivie d'une conférence de *Robert Vinas* : la grande chasse aux sorcières en Catalogne, Roussillon, Cerdagne et Capcir-Donnezan : 1618-1622

18 juin 2022 : *Claude-Marie Robion* : une si longue histoire, la confrérie des pénitents blancs de Fleury d'Aude (XVI^e-XVIII^e siècles) ; *Gauthier Langlois* : afficher son imaginaire et son réseau social en 1492 ; le programme iconographique et héraldique des plafonds de la maison du camérier Antonin d'Abzac à Lagrasse.

3 septembre : journée découverte à Cazalrenoux et Fanjeaux, le matin journée découverte au village ecclésial de Cazalrenoux et de son église fortifiée Notre Dame nouvellement restaurée. L'après-midi, visite des dernières fouilles du site archéologique de Las Craveros au pied de Fanjeaux ; 6^e année de fouille.

19 novembre 2022 : Séance organisée avec le concours de la commune de Pennautier. *Alain Martinez* : Pistes d'oiseaux et autres traces fossiles de l'Eocène des Corbières. Ichnologie [1] d'un rivage dans les grès du sommet de l'Illerdien (Yprésien), communes de Moux et Fontcouverte.

Charles Peytavie : Une communauté méridionale face aux conséquences de la Croisade albigeoise : mutations politiques, sociales et religieuses à Pennautier au XIII^e siècle.

Le Président se félicite de la reprise des activités de la SESA. Il souligne que malgré les difficultés survenues cette année, la Société a su maintenir un haut niveau de programmation correspondant à sa vocation de pédagogie populaire. Comme il se doit, la Société a pu continuer, grâce aux travaux de ses membres et de celles et ceux qu'elle a sollicités, à présenter à un large public des travaux inédits concernant tous ses thèmes de prédilection.

Trouvant dommage que la journée découverte dans les Corbières méridionales n'ait pu être maintenue pour cause de sécheresse en juin 2022, le Président laisse le soin au prochain CA de la reprogrammer et de contact à cet effet les partenaires prévus.

Le Président rend ensuite hommage à deux de nos anciens administrateurs disparus cette année, Jean Oulanier et Edwige Sanchez. Leurs nécrologies seront publiées dans un bulletin à venir.

Le Président évoque ensuite la place de la Société sur les réseaux sociaux. Il donne un éclairage précis sur les fréquentations de notre page Facebook.

Sur Facebook en 2022, la Société d'études scientifiques de l'Aude conserve sa place de première société historique et scientifique de la région Occitanie en terme d'audience (120 456 vues), la troisième

en nombre d'abonnés (3883 "abonnés" dont 3385 "amis"), derrière la Ligue de protection des Oiseaux de l'Aude et la Fédération Aude Claire, avant la Société archéologique du Midi. Statistiques du site Web pour 2022 : Visites du site : 427 571 soit en moyenne 111 visites par jour.

Le Président félicite ensuite les deux lauréats du Prix Joseph Poux 2022, MM. Gauthier Langlois et Arnaud Barthès, et tout particulièrement notre collègue Langlois pour l'obtention du premier prix pour son travail sur Blanchot de Brenas. Il espère que ce travail trouvera rapidement un éditeur.

Le Président aborde ensuite la publication du bulletin 2020, 120^e volume de notre collection. Il présente le sommaire du bulletin 2021 attendu pour ce mois de février. Il remercie toutes celles et ceux qui ont œuvré à cette publication et tient tout particulièrement à ce que l'assemblée félicite M. Langlois pour tout le travail effectué afin que ce prochain volume soit conforme aux attentes de nos sociétaires. Il souligne une nouvelle fois combien il est important d'avoir à proposer des articles inédits couvrant toutes les matières scientifiques au cœur de notre société.

Le Président évoque ensuite le souci apporté cette année par ses administrateurs à la sauvegarde du patrimoine ancien de la société. Non seulement celui-ci a été placé sous la protection des Archives Départementales, mais il a bénéficié de l'attention de la BNF et du service Patrimoine de la région Occitanie. Le rangement de notre bibliothèque a permis de retrouver dans les locaux de la SESA une collection importante de numéros anciens du journal *Le Randonneur Narbonnais*. Il s'est avéré qu'il s'agisse de la plus complète collection conservée à ce jour sur notre territoire audois. Elle a fait l'objet d'une campagne de numérisation et sera bientôt disponible en ligne.

Acquisition des photos de la famille Esparseil:

La société a acheté sur Ebay un fond photographique inédit de la famille Esparseil. Marius Esparseil (1841-1900), architecte et ingénieur des mines, connu aussi comme minéralogiste a été l'un des fondateurs de la SESA et un de ces premiers membres éminents. Il a découvert de l'or à Salsigne en 1892. Raymond Esparseil (1876-1966), son fils, ingénieur comme son père, a été Président de la SESA en 1932.

Le Président souligne le caractère inédit de ces photos ; elles feront l'objet d'une étude dans un prochain bulletin de la Société et seront déposées aux Archives Départementales de l'Aude pour être adjointes au fonds de la Société.

Hommage à Odette et Jean Taffanel :

Le Président informe l'assemblée qu'il a tenu à répondre favorablement en septembre 2022 à l'invitation de la commune de Mailhac qui rendait hommage tout cet été à nos anciens collègues, les archéologues Odette et Jean Taffanel. Le 17 septembre 2022, il représentait la SESA, avec notre secrétaire Annie Lambert, lors du dévoilement d'une plaque commémorative en hommage à Odette Taffanel au jardin archéologique de Mailhac. Ancienne vice-présidente de la SESA, Odette Taffanel a publié nombre de ses travaux dans nos bulletins entre 1938 et 2011. Figure exceptionnelle de notre Société savante, Odette Taffanel est décédée, tout comme son frère Jean, en 2012. Ils incarnaient tous les deux cet idéal de pédagogie populaire et scientifique au cœur de notre projet associatif.

Le rapport moral et d'activité est mis au vote :

- **Abstention : 0**
- **Contre : 2**
- **Pour 56**

Compte rendu financier

Le président Charles Peytavie demande à Mme Viala Françoise, vérificatrice aux comptes si elle approuve les comptes présentés. La vérificatrice aux comptes donne son approbation.

Marcelle Lattes, trésorière présente les comptes à l'assemblée :

- **concernant les recettes** elle signale que les différents postes sont relativement similaires aux autres années sauf pour les cotisations, en raison de la crise du COVID, le nombre de nos sociétaires a baissé passant de 372 (2019) à 212 (2022) dont 15 primo adhérents. Cela entraîne donc une chute des cotisations de 10715€ en 2018 à 5350€ cette année. Elle remercie les généreux donateurs qui se sont émus de la situation difficile rencontrée cette année par la Société. Elle signale que grâce à l'augmentation des taux d'intérêts, les intérêts ont triplé par rapport à l'an passé.

- **concernant les dépenses** : Elle nous signale l'augmentation de l'affranchissement et des coûts du papier qui ont fait exploser le coût de production du bulletin.

Malgré une gestion très stricte, cette année les comptes de la société présentent un déficit de 6904,22€

COMPTE RENDU FINANCIER 2022

RECETTES 2022			CHARGES 2022		
Ventes		542,70 €	Achats		672,78 €
bulletins	222,00 €		matériel	247,78 €	
anciens bul.	135,50 €		document	425,00 €	
autres	185,20 €				
Subventions		2 590,00 €	Services extérieurs		3 636,64 €
Carcassonne	1 100,00 €		Assurance	303,43 €	
Conseil dép.	600,00 €		internet	507,36 €	
communes	890,00 €		affranchis	2 825,85 €	
Dons		250,00 €	autres serv.ext.		11 933,26 €
			banque	149,70 €	
Cotisations		5 350,00 €	déplacem	465,56 €	
			publicatio	11 318,00 €	
Produits financ.		605,76 €			
TOTAL		9 338,46 €	TOTAL		16 242,68 €
		SOLDE -6 904,22 €			

BILAN 2022

Actif		Passif	
valeurs disponibles au 31/12/2022		Résultats au 01/01/2022	
Banque C.E.: compte chèque	10 856,57 €	C.E. Compte chèque	8 328,44 €
livret	34 660,98 €	livret	44 660,98 €
Produits financiers	605,76 €		
Espèces	26,77 €	Espèces	64,88 €
		Résultat 2022	- 6 904,22 €
total	46 150,08 €	total	46 150,08 €

Mme Lattes signale que le CA de la Société a voté le transfert d'un montant de 10000€ depuis notre livret jusqu' au compte courant afin de pouvoir faire aux dépenses liée à l'édition du bulletin 2021 et à son envoi.

Prévisionnel 2023**budget prévisionnel****2022**

Recettes		Charges	
Ventes	700,00 €	Achats	
Subventions	2 700,00 €	fournitures	200,00
Dons	250,00 €	documentatio	150,00
Cotisations	7 000,00 €	Services extérieurs	
Produits financiers	450,00 €	internet	450,00
report 2021	10 856,57 €	assurance	320,00
Reprise sur provisions	1 713,43 €	affranchissement	4 200,00
		(exp bul.2021 + 2022)	
		Autres serv.extérieurs	
		publications	17 950,00
		(bul.201 +2022)	
		services bancaire	200,00
		déplacements, intervenants	200,00
TOTAL	23 670,00 €	TOTAL	23 670,00

Le rapport financier est soumis aux votes :

- **Abstention : 0**
- **Contre : 0**
- **Pour 58**

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le Président clôt cette assemblée générale en rappelant combien ce moment est émouvant pour lui au moment où il termine non seulement son mandat actuel de Président, mais met fin pour l'heure à plus de quinze ans de mandat d'administrateur de la Société. Mme Lattes profite de cette occasion pour remercier le Président Charles Peytavie et notre secrétaire sortante Annie Lambert pour le travail qu'ils ont accompli toutes ces dernières années au service de la Société.

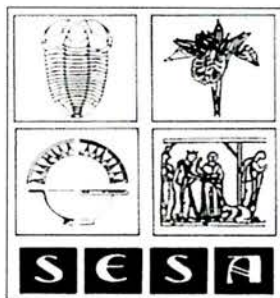
L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 15h

Fait à Carcassonne, le 21 janvier 2023

Le Président sortant de la SESA

Charles Peytavie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Peytavie', with a long horizontal flourish extending to the right.



SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE
Place des Anciens Combattants d'Algérie et
d'Afrique du Nord
11000 CARCASSONNE

Site : sesa-aude.fr <https://twitter.com/sesaaude>
<https://www.facebook.com/sesa.aude>

Assemblée générale extraordinaire

Carcassonne, le 21 janvier 23 à 15h30, Archives
Départementales de l'Aude.

Présents : 58 sociétaires présents et représentés

Ordre du jour

- Election du nouveau conseil d'administration de la SESA

20 postes d'administrateurs (.trices) étaient à pourvoir ; nous avons seulement reçu seize candidatures, ceci nous obligeant à convoquer l'organisation d'une AG extraordinaire pour procéder à l'élection du nouveau CA.

Le Président ouvre cette assemblée générale extraordinaire et présente un par un chacun des candidats ou candidates en commençant par celles et ceux qui ont fait parvenir en temps et en heure leurs candidatures, présentées et retenues par le CA de la SESA du 4 janvier 2023, en demandant à l'Assemblée de préciser qui s'abstient ou se porte contre son élection.

Pour 15 de ces 16 candidats ou candidates (Christian Raynaud, Françoise Viala, Jacques Maubuisson, Marie-Hélène Mercier, Bernard Micouveau, Frank Vidalled, Pierre Martinez, François Neibecker, Marcelle Lattes, Daniel Vizcaïno, Claude-Marie Robion, Marie-Thérèse Dimon, Gauthier Langlois, Xavier Chaix, Michel Dauzat), il n'y eu aucune abstention, aucun vote contre et donc 58 pour.

Pour l'un de ces candidats, M. Jean-Serge Carles, il y a eu 2 abstentions, aucun vote contre et donc 56 pour.

Tous les candidats ou candidates présentés ainsi sont élus au nouveau conseil d'administration de la Société à savoir :

- Christian Raynaud
- Françoise Viala
- Jacques Maubuisson
- Marie-Hélène Mercier
- Bernard Micouveau
- Frank Vidalled
- Pierre Martinez
- François Neibecker
- Marcelle Lattes,
- Daniel Vizcaïno,
- Jean-Serge Carles
- Claude-Marie Robion

- Marie-Thérèse Dimon
- Gauthier Langlois
- Xavier Chaix
- Michel Dauzat

Comme autorisé dans le cadre de cette AGE, le Président fait appel à la candidature spontanée des sociétaires présents dans l'Assemblée pour pourvoir aux quatre sièges restant ; trois adhérents se présentent comme candidats :

Mme Marie Rose Viala, M. Jean-Louis Escudier, M. Alain Sauvaire.

Ces trois sociétaires sont élus au prochain CA, leur présentation n'engendrant aucune abstention, aucun vote contre et donc 58 pour.

1 poste d'administrateur reste vacant.

A l'issue de cette AGE, le nouveau conseil d'administration de la SESA se compose des 19 membres suivants :

- Christian Raynaud
- Françoise Viala
- Jacques Maubuisson
- Marie-Hélène Mercier
- Bernard Micouleau
- Frank Vidalled
- Pierre Martinez
- François Neibecker
- Marcelle Lattes,
- Daniel Vizcaïno,
- Jean-Serge Carles
- Claude-Marie Robion
- Marie-Thérèse Dimon
- Gauthier Langlois
- Xavier Chaix
- Michel Dauzat
- Alain Sauvaire
- Jean-Louis Escudier
- Marie-Rose Viala

Le conseil d'administration se réunira à la suite de cette AGE pour élire son bureau. Le Président Peytavie remercie l'assemblée pour ce vote et clôture cette Assemblée Générale extraordinaire.

Fait à Carcassonne, le 21 janvier 2023

Charles Peytavie

Président sortant de la SESA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Peytavie', with a long horizontal stroke extending to the right.